

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT

◊ ◊ ◊ ◊ ◊

Objet : Campagne d'emprunt n°1/2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5211-1

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil à son Président,

Le Président,

DECIDE

Article 1 : De contracter auprès de L'Agence France Locale, deux prêts ayant les caractéristiques suivantes :

Prêt n°1 :

Montant du crédit : 3 075 000 EUR

Date d'échéance finale : 20 septembre 2035

Date de mise à disposition des fonds : 31 août 2020

Date de 1^{ère} échéance : 21 décembre 2020

Nombre d'échéances : 60

Durée : 15 ans

Type de taux : taux fixe

Taux : 0.3950%

Base de calcul des intérêts/commissions : exact/360

Date de paiement des intérêts : conformément aux conditions générales

Commission de gestion : NA

Commission d'engagement : NA

Indemnité de remboursement anticipé : conformément aux conditions générales

Profil d'amortissement : amortissement trimestriel linéaire du capital (cf tableau d'amortissement)

TEG : 0.4004%

Taux période : 0.1001%

Taux année civile : 0.4006%

Prêt n°2 :

Montant du crédit : 4 605 000 EUR

Date d'échéance finale : 20 septembre 2040

Date de mise à disposition des fonds : 31 août 2020

Date de 1^{ère} échéance : 21 décembre 2020

Nombre d'échéances : 80

Durée : 20 ans

Type de taux : taux fixe

Taux : 0.56%

Base de calcul des intérêts/commissions : exact/360

Date de paiement des intérêts : conformément aux conditions générales

Commission de gestion : NA

Commission d'engagement : NA

Indemnité de remboursement anticipé : conformément aux conditions générales

Profil d'amortissement : amortissement trimestriel linéaire du capital (cf tableau d'amortissement)

TEG : 0.5680%

Taux période : 0.1420%

Taux année civile : 0.5685%

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de la Dordogne
- Monsieur le Trésorier
- Monsieur le Directeur de l'Agence France Locale

Fait à Périgueux, le

06 AOUT 2020

Le Président
Jacques AUZOU

